

Objet de l'appel d'offres :

Prestation d'accompagnement pour la mise en place d'une offre touristique dans les tiers-lieux

Réponse par lot

Dispositif Grande Echelle

1. Contexte et objectifs de la mission

La Coopérative des Tiers-Lieux, dans le cadre de son programme triennal avec le concours de la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen, a pour mission d'aider à la pérennisation des tiers-lieux. À ce titre, nous avons identifié que certains tiers-lieux atypiques souhaitaient développer un axe touristique ; implantation au sein de bâtiments patrimoniaux, localisations proches de stations balnéaires, programmation riche, etc.

Avec 22 tiers-lieux sélectionnés pour cet appel à initiatives, les tiers-lieux ont confirmé leur vif intérêt pour la question touristique. Plus souvent connus comme des espaces de travail partagés où n'importe qui peut venir travailler n'importe quand dans ces espaces ouverts, flexibles et abordables, les tiers-lieux ont aussi la volonté d'accueillir et transmettre le patrimoine matériel et immatériel qui les compose et/ou les entoure.

Les objectifs de l'accompagnement sont de deux ordres :

- mettre en place un cadre de coopération stratégique tiers-lieux et offices de tourisme ;
- créer un offre touristique tiers-lieux, pérenniser les tiers-lieux en développant leur offre touristique.
valoriser les tiers-lieux / créer des liens avec les Offices de Tourisme locaux / faire connaître les savoirs et savoir-faire dans les territoires

La mission globale vise à structurer les offres et accompagner la commercialisation de ces dernière avec les structures locales telles que les Offices de Tourisme.

Accompagnement effectif de **février à octobre 2020** (pas de délais supplémentaire accordé à la mission).

Date limite de réponse à l'appel d'offres : Réponse attendue pour le 24 janvier 2020 auprès de melissa@tierslieux.net

1. Lot 1 Coopération stratégique tiers-lieux et Offices de Tourisme

6 tiers-lieux à accompagner individuellement

En tant qu'accompagnateur, vous aurez pour mission d'animer et de mettre en place un plan de coopération stratégique tiers-lieux et Offices de Tourisme.

Se connaître : se rencontrer, s'acculturer réciproquement, définir les enjeux de la coopération stratégique.

Fonctionner : définir, organiser, outiller et valoriser les modalités et contenus de la coopération stratégique.

Contractualiser : engager juridiquement tiers-lieux et Offices de Tourisme dans une coopération stratégique.

Livrables LOT 1

Point d'avancement des journées d'accompagnement

Feuilles d'émargement

Modélisation fonctionnelle et financière de la coopération stratégique pour les tiers-lieux et les Offices de Tourisme

Boîte à outils (à définir en fonction du contenu de la coopération stratégique)

Contrat de coopération stratégique entre tiers-lieux et Offices de Tourisme

Plaquette de présentation de la coopération tiers-lieux et Offices de Tourisme

Restitution à prévoir pour clôturer la mission

2. Lot 2 Création d'une offre touristique tiers-lieux

16 tiers-lieux à accompagner individuellement et/ou collectivement si vous le jugez pertinent

Concevoir : identifier les savoirs et savoirs-faire dans les tiers-lieux et sur leur territoire, prendre contact, négocier et engager des partenaires (résidents, commerces locaux, etc.) dans la création de l'offre touristique tiers-lieux.

Créer : prototyper et scénariser une offre touristique tiers-lieux.

Valoriser : organiser les contenus pour lancer l'offre touristique tiers-lieux.

Commercialiser : transmettre les méthodes de commercialisation d'une offre touristique.

Livrables LOT 2

Point d'avancement des journées d'accompagnement ou compte-rendus de rencontres
Feuilles d'émargement

Modélisation fonctionnelle et financière de l'offre touristique tiers-lieux

Propositions financières et accords de principe des éventuels partenaires

Contrat d'offre touristique entre tiers-lieux et éventuels partenaires

Elaboration d'un budget progressif sur 3 ans de l'offre touristique tiers-lieux

Planning prévisionnel de l'offre touristique tiers-lieux saison 2020-2021

Conception, mise en page et impression du catalogue de l'offre touristique tiers-lieux

Plan de diffusion de l'offre touristique tiers-lieux

Boîte à outils (fichiers natifs libres de droits du catalogue d'offre touristique tiers-lieux, outil de gestion des offres touristiques, do & don't process d'accueil touristique)

Restitution à prévoir pour clôturer la mission

3. Evaluation des offres

Par lot, l'offre devra comporter les éléments suivants :

- tableau des prix unitaires par tiers-lieu accompagné,
- présentation détaillée de la méthodologie d'accompagnement : formats, processus méthodologiques, accompagnement sur site ou à distance, modalités de rendus, calendrier...,
- références et nature des expériences dans le domaine du tourisme,
- présentation de l'équipe ou consortium en précisant qui est mandataire du groupement,
- les coûts associés à la mission doivent être pris en compte dans l'offre (location de salles, frais de bouche, frais de déplacement...).

L'évaluation des offres se fera en fonction :

- du caractère méthodologique de l'offre,
- des références du/des prestataire(s),
- du coût de l'offre.

La Coopérative Tiers-Lieux se réserve le droit d'auditionner les finalistes et de négocier les offres.

4. Règlement lié au marché

Livrables libres de droit

La structure attributaire, titulaire initial des droits de propriété intellectuelle sur les livrables commandés dans le cadre des présentes, cède l'intégralité de ses droits patrimoniaux (droit de représentation, de reproduction et d'adaptation) à la Coopérative Tiers-Lieux sur lesdites créations.

Litige

En cas de difficulté sur l'interprétation ou l'exécution du présent contrat, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'amiable. En cas de désaccord persistant, les Tribunaux de BORDEAUX seront seuls compétents.

Confidentialité

Le présent contrat et l'ensemble des éléments qui ont été ou seront communiqués par l'une des Parties à l'autre dans le cadre de son exécution, sont soumis à une obligation de discrétion et de confidentialité.

Chaque Partie s'engage à cet égard, en son nom propre ainsi qu'au nom de ses préposés, conseils ou sous-traitants, à respecter cette obligation et traiter ces informations comme elle traite ses propres informations confidentielles. Cette obligation de confidentialité aura une durée de 2 années à compter de l'expiration ou de la résiliation du contrat quelle qu'en soit la cause. A cette occasion, chaque Partie pourra exiger de l'autre la restitution ou la destruction des informations confidentielles qu'elle aura délivrées.

Obligations de communication

Tous les supports (feuille élargement, livrables et communication autour du projet) doivent comporter les logos des partenaires financiers à savoir le logo de la Coopérative Tiers-Lieux, la Région Nouvelle-Aquitaine et le Fonds Social Européen. Les productions devront être livrées à la fin du marché à la Coopérative Tiers-Lieux comme justificatifs de l'action.

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »



Fin de mission

Chaque lot peut faire l'objet d'un arrêt de la mission par le commanditaire à la demande des bénéficiaires finaux.

Chaque lot doit comporter une phase de restitution ; la Coopérative des Tiers-Lieux doit être sollicitée 2 mois avant la fin de phase. Sa présence est obligatoire.

Résiliation

En cas de manquement de l'une ou l'autre des Parties à l'une de ses obligations essentielles au terme du présent contrat, l'autre Partie aura la faculté de résilier par lettre recommandée avec accusé de réception adressé à la partie défaillante trente (30) jours après l'envoi d'une mise en demeure par lettre recommandée AR demeurée infructueuse. Cette résiliation ne fera pas obstacle à tous dommages et intérêts que la Partie lésée serait en droit de demander en réparation du préjudice subi à ce titre.

Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »



Annexe

∞ Lot 1 Tiers-lieux lauréats par département



∞ Lot 2 Tiers-lieux lauréats par département



Projet soutenu par la Région Nouvelle-Aquitaine et l'Union Européenne dans le cadre du « Programme Opérationnel FEDER / FSE 2014-2020 »

